



FRANCE DÉCORS

CRÉATEUR D'ESPACES DE VENTE

RSE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

2023

L'OPPORTUNITÉ D'ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Nous avons lancé la démarche RSE au sein de FRANCE DÉCORS en 2023. J'étais préoccupé alors et avant tout par la notion de responsabilité. La nôtre en tant qu'entreprise. Et la mienne, en tant que dirigeant, ainsi qu'à titre personnel. Nous commençons aussi à être questionnés par certains de nos clients sensibilisés aux enjeux de la RSE. De plus, plusieurs de nos collaborateurs étaient volontaires pour embarquer l'entreprise dans ce projet.

Le diagnostic posé par la société avec laquelle nous avons initié la démarche fut rapidement établi. Nous faisons de la RSE depuis des années sans le savoir. Ainsi, tout le travail de rationalisation visant à optimiser les concepts des marques que nous accompagnons est une démarche écologique en soi. Nos investissements continus dans notre outil industriel, dans le but de préserver nos opérateurs et d'optimiser notre consommation énergétique, s'inscrivent également dans cette démarche. Enfin et c'est une telle évidence lorsque nous le mentionnons, produire en France, à proximité de nos clients comme nous le faisons, nous permet de proposer des produits dotés d'une empreinte carbone optimisée.

Mais nous pouvons faire plus et nous voulons aller plus loin. J'ai émis le souhait début 2024 de positionner FRANCE DÉCORS dans le groupe de tête des acteurs français de l'agencement sur la thématique RSE. Parce que nous avons les ressources et la volonté en interne pour grandir sur ces sujets, mais aussi pour mieux accompagner nos clients dans leurs enjeux autour de ces thématiques et pour poursuivre notre développement commercial tout en participant à la dynamique de notre région.

Même si le chemin est long, je suis pleinement confiant dans la capacité de nos collaborateurs à se mobiliser sur ce projet et à inventer de nouvelles manières d'éco-développer notre offre d'agencement pour mieux relever les défis posés par la RSE.

Bruno Malerba
Président

SOMMAIRE

- 4 RSE, un projet d'entreprise
- 6 Achats Responsables : Changer notre vision
- 10 Environnement : Aller au-delà de nos obligations
- 14 Social & Sociétal : Développer l'employabilité
- 18 Chiffres clés & Indicateurs
- 19 Méthodologie & Animation

L'ENTREPRISE

FRANCE DÉCORS conçoit, fabrique et installe des mobiliers modulaires et sur-mesure pour espaces de vente et des mobiliers professionnels pour tous types de projets depuis plus de 50 ans.

Notre expérience dans de nombreux secteurs du commerce et de la distribution au service des plus grandes enseignes nous permet d'appréhender très concrètement les enjeux et les contraintes de votre projet pour concevoir une solution sur-mesure pour votre concept d'aménagement.

Quelle que soit la taille et la nature de votre projet... Qu'il s'agisse de mettre en œuvre un nouveau concept d'aménagement ou un concept existant, d'ajuster ou de déployer un concept sur de multiples sites, ou encore de développer un aménagement particulier... Nos équipes travaillent pour donner toujours plus de visibilité à vos marques et aux valeurs qu'elles portent, tout en s'adaptant à l'évolution des modes, en donnant vie à vos envies et en respectant vos contraintes.

Elles travaillent aussi pour apporter des réponses à vos préoccupations concernant l'empreinte environnementale de vos activités et des produits que nous fabriquons pour vous. Pour mieux comprendre la démarche RSE de FRANCE DÉCORS, ce rapport présente les enjeux RSE auxquels l'entreprise se trouve confrontée, ainsi que les principaux indicateurs permettant de piloter cette démarche. Il met également en lumière les projets en cours visant à réduire l'impact des activités de l'entreprise et illustrant son engagement sur le sujet. Enfin, il porte sur l'ensemble des activités de l'entreprise, notamment ses sites de production, tous basés dans le Beaujolais.



De gauche à droite : Frédéric POIZAT, Franck GEAY, Mohamed MEZOUAR, Michelle RENARD, Philippe DURAND, Stéphanie BARSALON,

Nicolas FURNON, Sébastien BORNET, Hugues LEBESLOUR, Sébastien EYCHENNE, François GATHIER, Alain BLETTERY, Damien CHAMAND



FRANCE DÉCORS a initié sa démarche RSE en 2023. L'entreprise a tout d'abord établi un état des lieux de ses pratiques, avant de structurer sa démarche tout en se fixant des objectifs ambitieux. Philippe DURAND, Directeur Général, et Sébastien EYCHENNE, Ingénieur Qualité-RSE, reviennent sur la genèse du projet.

« Le sujet de la RSE nous était totalement inconnu et nous paraissait complexe, aussi nous avons fait appel à une société lyonnaise, Histoire de Comprendre, début 2023 pour nous aider à dresser un état des lieux. À notre grande surprise, nous avons compris que nous faisons de la RSE depuis toujours. Notre démarche de rationalisation industrielle et le respect que nous portons à notre environnement s'inscrivent totalement

dans l'esprit RSE. Au-delà de ce constat, ce travail nous a permis de démystifier le sujet et d'enthousiasmer nos collaborateurs. Certains sont depuis de véritables ambassadeurs de la RSE au sein de l'entreprise » explique Philippe DURAND. « Passé cette phase de diagnostic, nous avons entrepris de structurer notre démarche. Nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il nous fallait un spécialiste dédié pour définir et collecter l'ensemble des indicateurs et pour animer le projet au sein de l'entreprise. C'est ce qui nous a amené à recruter un Ingénieur Qualité-RSE qualifié en la personne de Sébastien ».

« À mon arrivée, nous avons mis en place un groupe de travail aux compétences multiples qui représente et fédère les différents services de l'entreprise : commercial, bureau d'études, achats,

production, qualité et logistique, ainsi que la direction générale de l'entreprise et des membres du CSE/CSSCT. Ce groupe est uniquement constitué de personnes volontaires et cela fait toute la différence dans l'animation au quotidien de la démarche » explique Sébastien EYCHENNE.

« Pour les clients qui ont des attentes fortes en matière de RSE, nous aimerions à terme leur communiquer une estimation du bilan carbone de leur concept de magasin. Connaître l'impact environnemental de leur projet leur permettrait ainsi, s'ils le souhaitent, d'arbitrer sur les choix de matériaux ou de mobiliers. Cela suppose de notre part de mettre au point une démarche d'écoconception mature et de déployer activement notre politique d'achats responsables » rajoute Sébastien EYCHENNE.

« Dans le cadre de la structuration de notre démarche et pour nous inciter à avancer sur un large spectre de sujets, nous avons fait le choix de faire évaluer prochainement FRANCE DÉCORS par la société EcoVadis » précise Sébastien EYCHENNE. « Cela nous encourage à nous mettre en marche à tous les niveaux de l'entreprise, à collecter et organiser les données qui nous aident à construire notre vision et à suivre nos progrès, à gagner en cohérence dans nos actions et aussi à réfléchir aux moyens de valoriser nos savoir-faire. Cela nous a également amené à rédiger une charte informatique, une charte éthique et une charte achats responsables. Enfin, ce travail de longue haleine nous a également conduit à échanger avec des organismes extérieurs spécialistes du sujet, tels que le cabinet New-E qui nous accompagne ou encore la

CCI* pour la réalisation de notre audit énergétique et de notre bilan carbone. »

« Bien sûr, nous sommes challengés par nos clients. Certains ont des attentes très précises en matière de RSE et nous leur devons des réponses. Nous espérons que le travail entrepris nous permettra de mieux mettre en avant nos spécificités, à savoir une fabrication exclusivement française et un vrai savoir-faire dans le travail du bois et du métal. Nous souhaitons aussi participer à la dynamique de notre région. Depuis 50 ans que FRANCE DÉCORS existe, nous avons toujours privilégié les achats régionaux, ou à défaut français, et notre intention est d'intensifier cette pratique, pour le plus grand bénéfice de nos partenaires industriels français » conclut Philippe DURAND.

* Chambre de Commerce et d'Industrie

CHANGER NOTRE VISION

Chez FRANCE DÉCORS, l'achat des composants arrive en bout de chaîne, une fois la conception réalisée. Il nous faut concilier des impératifs économiques et organisationnels avec d'éventuelles exigences environnementales et éthiques spécifiées par le client ou que nous avons décidé de nous imposer.

Dans la mise en place de notre démarche, nous devons avant tout changer notre vision des choses et intégrer que la RSE ne va pas nécessairement aboutir à plus de complexité mais peut être source de solutions, d'innovation, voire d'économies. En effectuant notre travail de recherche, nous allons nécessairement identifier de nouveaux partenaires dont les matériaux seront tôt ou tard intégrés dans notre mobilier.

Aujourd'hui, pour tenir nos engagements, notamment en termes de délais, nous développons au fil du temps des partenariats avec les fournisseurs les plus fiables possibles. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un grand nombre d'entre eux sont des acteurs locaux. Nous allons devoir trouver un moyen de concilier cet impératif avec notre recherche de produits plus respectueux de l'environnement.

C'est l'une des raisons qui nous a amené à développer une charte achats responsables que nous déployons progressivement auprès de nos fournisseurs. Nous espérons qu'avec cette démarche nous pourrions embarquer nos fournisseurs avec nous dans une démarche plus vertueuse et mutuellement bénéfique.

Enfin, comme nos achats découlent de la composition de nos aménagements, il y a un véritable enjeu au niveau de la conception. Il nous faut donc le plus possible collecter des informations sur les nouveaux matériaux pour alimenter notre bureau d'études et l'inciter à présenter des solutions alternatives à nos clients pour faire entériner le plus en amont possible le choix de matériaux plus « verts ». Pour cela, nous prévoyons de déployer une matériauthèque qui favorisera ce travail pédagogique et qui nous aidera à identifier les possibilités de substitution des matériaux par des composants plus vertueux.

Franck Geay
Approvisionnement - Acheteur



Fournisseurs

Ancienneté moyenne : **15 ans**

Signataires de la
Charte achats responsables : **65 %**

Répartition

Part des achats
réalisés en AURA : **35,7 %**

Part des achats
réalisés en France : **74 %**

Part de matière recyclée dans
les achats totaux de bois : **55 %**

Part de matière recyclée dans
les achats totaux d'acier : **27 %**

Part des emballages recyclés
ou de récupération : **83 %**

Part des emballages recyclables : **87 %**

CONCEVOIR UN MEUBLE « RSE »

Lorsque la société INTERSPORT a lancé son appel d'offre pour la conception-réalisation d'un meuble de tri, FRANCE DÉCORS s'est saisie du projet qui exigeait un meuble écoconçu destiné à collecter tous les vieux produits usagés de l'équipement de sports dans un budget contraint. FRANCE DÉCORS qui a remporté l'offre et fabriqué depuis les 500 meubles, nous raconte la genèse du projet.

« Dans le cahier des charges, il était précisé que le meuble devait être écologique. Il nous revenait de définir ce qu'est un meuble écologique » explique Mohamed MEZOUAR, Chef de projet au bureau d'études. « Nous

avons proposé des matériaux tel que le PremiumBoard de Pfeleiderer en remplacement du MDF, produit non recyclable aujourd'hui. Le PremiumBoard présente l'avantage d'être composé d'une part élevée de composants bois avec une colle sans formaldéhyde. Le client souhaitait à l'origine un meuble mono-matériau, mais comme la surface allait être beaucoup sollicitée, nous avons proposé un panneau plus résistant pour que le meuble soit plus durable et nous avons opté pour le panneau Polygood en plastique recyclé à 100%. »

« Il a fallu discuter des dimensions du produit pour limiter les chutes des composants et des matériaux pour respecter l'exigence écologique sans compromettre les attendus fonctionnels » explique Stéphanie BARSALON, Chargée d'affaires. « À la question de savoir pourquoi nous avons remporté l'appel d'offres, nous pensons que nous avons été plus loin que ce qui était attendu. L'équipe s'est investie dans la conception du projet et le choix des matériaux, ce qui nous a permis d'offrir une vraie vision au client. Sur les 514 meubles réalisés, nous avons eu 2 SAV liés à des litiges transports. Preuve que le meuble est bien conçu, robuste, bien emballé et correspond aux attentes des magasins. »

« C'était notre premier meuble écoconçu

« Ce projet a été initié suite à la loi AGECE portant sur la collecte par les distributeurs des articles de sport et de loisir (ASL). Nous avons décidé, avec l'équipe RSE INTERSPORT, de lancer un appel d'offre afin de créer un meuble rassemblant en un seul et même point de collecte plusieurs familles de produits.

Ce partenariat nous a permis, pour la première fois, de travailler un mobilier unique dans nos codes Retail

et cela nous a obligé à sortir de notre zone de confort. Il nous a fallu investir du temps pour effectuer des recherches et des ressources pour une issue aléatoire, mais au global cela nous a fait progresser. Nous avons découvert de nouveaux matériaux que nous aurons l'occasion d'utiliser pour d'autres projets, d'autant que nous serons certainement amenés à faire de plus en plus d'études de ce type dans le futur. » ajoute Hugues LEBESLOUR, Technicien au bureau d'études.

« Aujourd'hui nous constatons que le besoin de modularité se développe fortement chez nos clients, plus que l'écoconception. Même si cet intérêt part avant tout d'une préoccupation économique, il n'en reste pas moins que la modularité a un impact environnemental positif en permettant de rationaliser les produits. Nous proposons d'ailleurs systématiquement une approche modulaire sur laquelle nous avons une expertise aboutie et des expériences probantes. Pour ce qui est de l'écoconception, nous en sommes aux prémices, mais nous avons bien retenu les 5 marqueurs à prendre en compte dans le cadre de notre démarche : le poids brut, le rendement matière, la part de matières renouvelables, le profil environnemental du produit et la gestion de la fin de vie du produit ! » conclut Stéphanie BARSALON.

Concept avec des matériaux recyclés et recyclables. Pour un modèle mass market comme le nôtre, c'était un vrai challenge ! Nous nous sommes enrichis mutuellement dans les recherches de nouveautés et d'optimisation avec un vrai travail d'équipe, client et fournisseur. »

Virginie TOSO
Responsable Retail Concept Multimarques
INTERSPORT

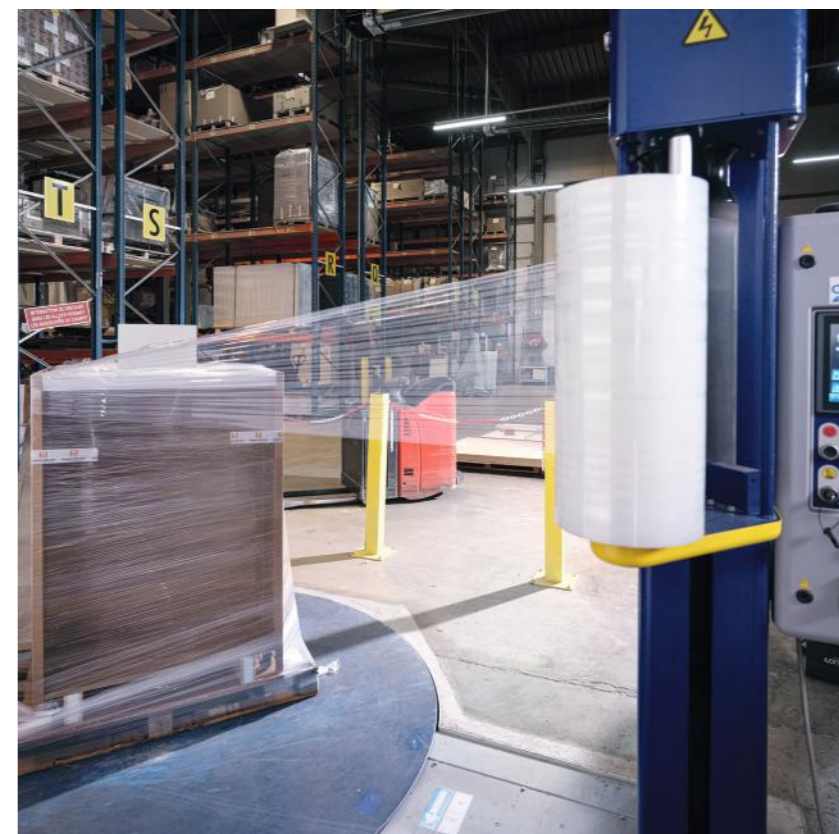
REPENSER NOS EMBALLAGES

FRANCE DÉCORS fabrique des produits qui doivent être protégés individuellement pour être livrés en parfait état, ce qui implique une consommation importante de matériaux de protection. Si réduire l'emballage n'est pas un sujet nouveau pour l'entreprise, ce dernier a pris une importance de premier plan ces dernières années. Retour sur les diverses initiatives de l'entreprise.

« Nous réalisons des emballages avec des produits de récupération depuis plus de 20 ans, avant tout pour des raisons économiques et par bon sens. Ce sont nos clients qui nous ont fait remarquer qu'en faisant cela, on faisait de la RSE. Nous souhaitions trouver un équilibre plus juste. Il nous faut protéger nos produits suffisamment pour qu'ils arrivent en bon état chez le client, mais sans trop les emballer, sinon cela génère énormément de déchets sur les chantiers avec une incidence directe sur le coût de location des bennes de recyclage. Pour cela, nous avons étudié 3 pistes principales » explique, François GATHIER, Chargé d'Affaires.

« Nous avons mis en place un partenariat avec une teinturerie locale nous permettant d'acheter leurs déchets de rouleaux de papier. Ces rouleaux sont en fait des papiers transfert qui ont été utilisés dans leur process pour imprimer des textiles qui une fois utilisés n'ont plus d'intérêt pour eux. Ce qui est un déchet pour ce fournisseur nous sert à remplacer des cales de bois, des films plastiques et du papier kraft afin de caler notre mobilier dans les palettes et éviter qu'il ne bouge pendant le transport », détaille François GATHIER.

De même, FRANCE DÉCORS récupère auprès de MALERBA, une société voisine, des chutes de panneaux de mousse isolante utilisées pour la constitution de ses portes d'entrée. Ces chutes, difficilement valorisables, permettent de caler les éléments sur une palette et de remplacer le polystyrène qui était utilisé jusqu'alors. « Nous récupérons aussi des panneaux d'agglomérés que nous réemployons pour adapter les palettes à nos



produits. Nous avons ainsi réduit nos achats de panneaux d'agglomérés passant de 5 538 m² en 2015, à 3 562 m² à 2019, à 0 m² en 2023. » précise Damien CHAMAND, Responsable Logistique.

Enfin, Nicolas FURNON, Responsable Méthodes et Atelier de Montage, Usine de Reclaine explique « Nous avons aussi travaillé sur le sujet du film étirable destiné à emballer nos palettes. Après des tests concluants qui ont montré que le nouveau film pouvait être étiré à 300% environ, nous avons installé une nouvelle filmeuse. Nous utilisons en moyenne 2 à 3 fois moins de film sur ce poste et il n'est plus nécessaire que le personnel tourne autour de la palette pour la filmer manuellement. Nous avons donc fait coup double, économisant en matière et améliorant le confort

au travail de nos collaborateurs. Nous projetons de généraliser l'usage de ce film sur l'ensemble des sites. »

Pour le futur, l'entreprise prévoit de recycler tous les films d'emballages actuellement jetés en DIB, de rationaliser le conditionnement pour limiter le nombre de navettes inter-sites et d'acheter du carton de seconde vie. « Le carton est un autre vrai sujet. En effet, la majorité de nos produits partent en cartons, avec ou sans palette. Aujourd'hui, des sociétés collectent et vendent ce type de produits, offrant une seconde vie au carton et nos clients acceptent mieux que nos produits arrivent avec des protections logotées au nom d'une autre société. Ce n'est plus tabou comme cela l'était il y a 10 ans » conclut Damien CHAMAND.

« Nous utilisons en moyenne 2 à 3 fois moins de film sur ce poste »

ALLER AU-DELÀ DE NOS OBLIGATIONS

En tant qu'entreprise, notre objectif premier est de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement.

Nous partons d'un socle solide car nous sommes dans une démarche d'optimisation permanente. Nous réalisons notamment des investissements réguliers dans notre outil de production, ce qui nous permet de disposer d'un parc machines récent doté d'une efficacité énergétique optimale.

Par ailleurs, de nombreux outils de contrôle sont en place pour monitorer nos impacts. Ainsi, nos sites sont classés ICPE* et des mesures sont régulièrement effectuées pour s'assurer de rester en-deçà des seuils réglementaires, soit par nos propres moyens, soit par des organismes indépendants.

De plus, des formations telles que la sensibilisation des équipes aux risques et aux transports des matières dangereuses viennent en support de notre démarche.

Toutefois, notre souhait est de ne pas nous contenter du réglementaire. Par exemple et alors que rien ne nous y oblige, nous venons de faire établir notre BEGES**. Grâce à ce bilan, nous sommes à présent mieux à même d'évaluer l'impact carbone de nos réalisations et de développer une démarche d'écoconception. Cela nous permettra à terme de mieux accompagner nos clients dans leur choix de concept et dans leur arbitrage matière.

Les pistes de travail pour le futur sont nombreuses. Nous déployons actuellement un nouveau dispositif d'aspiration des poussières de bois, combinant efficacité d'aspiration, optimisation de la consommation et sécurisation. Nous étudions aussi l'équipement de nos sites avec des panneaux photovoltaïques, la récupération de la chaleur fatale de nos fours, l'optimisation de nos emballages et bien sûr le développement d'une démarche d'écoconception.

*installation classée pour la protection de l'environnement

**bilan des émissions de gaz à effet de serre

Sébastien Eychenne
Ingénieur Qualité-RSE



Émissions de GES

Scope 1 : **1 835 t éq. CO₂**

Scope 2 : **165 t éq. CO₂**

Scope 3 : **9 544 t éq. CO₂**

Évitées : **- 2 274 t éq. CO₂**

Intensité carbone

2,82 kg éq. CO₂ / kg expédié

Consommation

Électricité : **0,69 kWh / kg expédié**

Gaz naturel : **1,74 kWh / kg expédié**

Eau : **0,78 L / kg expédié**

Déchets

Bois recyclés : **635 T**

Métal recyclés : **392 T**

Papiers et cartons recyclés : **30 T**

Industriels Banals : **114 T**

Industriels Dangereux : **63 T**

Part de déchets recyclés
ou revalorisés : **86 %**

DIMINUER L'IMPACT CARBONE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

FRANCE DÉCORS a progressivement remplacé l'utilisation de peintures solvantées par des peintures hydrosolubles. Diminution de l'impact carbone, amélioration des conditions de travail et réduction des déchets dangereux sont autant de facteurs qui ont amené l'entreprise à opérer ce changement. Retour sur cette transition avec Frédéric POIZAT, Responsable menuiserie du site de production du Vessin.

« Je ne reviendrai en arrière pour rien au monde. Ce changement a grandement amélioré l'environnement général de la menuiserie. Nous avons économisé environ 1 kg de CO₂/m² par surface peinte ou laquée et gagné considérablement en confort de travail » explique Frédéric POIZAT.

L'atelier de peinture se trouve au cœur du site de production du Vessin, dédié au travail du bois. L'entreprise souhaitait utiliser des peintures sans COV*, plus respectueuses de l'environnement et moins génératrices de déchets dangereux qu'une peinture solvantée. Elle a progressivement fait évoluer son processus de production pour réduire l'utilisation de ces dernières au bénéfice des solutions hydrosolubles.

« Il s'agit d'une démarche volontaire de notre part. En fait, nous utilisons du verni hydrosoluble depuis 2014. Mais, à l'époque la qualité des peintures et des laques disponibles sur le marché ne permettaient pas de basculer notre production en « tout hydro ». Nous avons finalement pu opérer cette transition en 2023 tant pour les peintures que pour les laques. »

Aujourd'hui, l'entreprise n'a plus besoin d'acheter de diluants ou de catalyseurs. Son matériel se nettoie à l'eau, là où il fallait avant des milliers de litres de diluants de nettoyage composés d'acétone et de toluène, hautement polluants. De plus, les produits hydrosolubles ne nécessitent pas de solvants - générateurs de volumes de déchets importants - comme catalyseurs comme c'était le cas pour les produits solvantés. « Avant, nous produisions des déchets catégorisés comme dangereux. Aujourd'hui, nous générons certes des eaux sales, mais celles-ci sont moins polluantes et moins complexes à recycler » précise Frédéric POIZAT.

Cette évolution a aussi permis d'améliorer les conditions et la sécurité au travail au sein de l'atelier. En effet, malgré le dispositif de ventilation en place, des effluves de produits solvantés s'échappaient et se répandaient dans l'atelier, surtout les jours où la production était importante. Au-delà de l'odeur désagréable et malgré un équipement parfaitement conforme, ces dégagements même faibles étaient potentiellement nocifs.

« En définitive, ce risque, si minime soit-il, ne peut être écarté avec certitude qu'en renonçant aux solvants. » détaille Frédéric POIZAT. « Par comparaison, les produits à base d'eau ne présentent pas un tel risque, d'autant qu'ils sont prêts à l'emploi. Moins de préparation, moins de déchets, des odeurs moins prégnantes, cela convient aux opérateurs bien évidemment. Même s'il n'est pas forcément facile de passer à l'hydro car l'application, le séchage et le rendu du produit sont différents et qu'il a fallu nous adapter. »

Aujourd'hui, la production a basculé à plus de 87% en hydrosolubles. Frédéric POIZAT précise « Nous nous sommes presque totalement affranchis des solutions solvantées. Il nous faut étudier la faisabilité technique pour les derniers produits restant, notamment le cas particulier des laques métallisées qui ne disposent pas d'équivalent en laque hydro. Mais nous avons fait l'essentiel ! »

* Composés Organiques Volatils



RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

FRANCE DÉCORS a totalement revu la gestion des poudres de peinture de son atelier de métallerie sur le site de production de Reclaine. En ligne de mire, la baisse de sa consommation, mais aussi la réduction de ses déchets. Un projet à impact environnemental et social majeur que nous raconte Sébastien BORNET, Responsable Maintenance du site de production.

« Cela fait plusieurs années que nous travaillons sur ce projet. Nous avons mis en place une nouvelle chaîne de peinture en 2018 en complément de celle existante. Notre objectif était de doubler la chaîne de peinture pour supprimer les postes de travail en 3/8 et repasser en 2/8 pour un meilleur confort de nos opérateurs. Cette nouvelle chaîne présentait la particularité d'avoir une haute capacité de récupération de poudre. L'investissement s'est vite avéré pertinent, puisque nous avons réduit de 20% la quantité de poudre perdue, tout en repassant en 2/8 comme nous le souhaitions. Nous avons donc réitéré l'opération en 2021, en changeant la cabine de la chaîne de peinture existante pour disposer de la même technologie de récupération de poudre sur les deux chaînes. » explique Sébastien BORNET.

Le principe de fonctionnement est le suivant : à chaque cycle, au lieu d'alimenter le processus de fabrication avec 100% de poudre neuve, la poudre non appliquée lors du cycle précédent est récupérée pour être réinjectée et 10% environ de poudre neuve est injectée en complément. Au bout d'un certain nombre de cycles, la poudre réinjectée n'est plus utilisable. Elle est alors rebutée en déchets. La centrale de poudrage fonctionnant en circuit fermé, aucun effluent de poudre ne se disperse dans l'atmosphère comme cela pouvait être le cas précédemment. Comme prévu, les opérateurs travaillent à présent en 2/8, ce qui occasionne moins de fatigue, d'autant que la technologie est fonctionnelle et l'entretien du matériel est simple et rapide au quotidien.

« En complément de la réduction de la consommation de poudre, nous avons également optimisé les consommations énergétiques, notamment de gaz. En effet, nous avons



développé un dispositif de détection dimensionnelle des pièces via une barrière lumineuse. La puissance des fours s'active et se module en fonction de la taille des produits à peindre. C'est particulièrement judicieux lors des phases de changements de couleurs de peinture. À ce moment-là, nous avons à gérer un temps de transition où la chaîne tourne à vide, la puissance de chauffe des fours s'abaisse alors automatiquement » précise Sébastien BORNET.

« En 2023, alors que nous avons produit une quantité similaire à 2018, nous avons constaté que nous avons divisé par 2 la quantité de poudre

perdue. Elle représente aujourd'hui environ 25% de la poudre achetée par le site ! » détaille Sébastien BORNET. « La prochaine étape est d'étudier

« Nous avons divisé par 2 la quantité de poudre perdue »

les possibilités de récupération de chaleur fatale des fours de cuisson pour les réinjecter ensuite en énergie de chauffe pour les bains et réduire ainsi un peu plus notre consommation énergétique. »

DEVELOPPER L'EMPLOYABILITE

Sur le plan social, FRANCE DECORS fait face à deux enjeux majeurs.

Le premier concerne l'absentéisme. En effet, nous constatons une augmentation des arrêts de travail depuis la pandémie de COVID, principalement due au vieillissement de nos salariés et aux problèmes de santé qui y sont liés.

En tant qu'entreprise bienveillante, nous mettons en place des mesures spécifiques pour prévenir l'absentéisme. Ainsi, nous assouplissons les horaires de travail - pour faciliter la garde d'enfants, arranger les seniors proches de la retraite, éviter le travail de nuit pour les personnes fragiles, etc. - afin d'accommoder au mieux nos employés. Nous adaptons également les postes en fonction des contraintes physiques de chacun. Enfin, nous facilitons la mobilité interne pour ceux qui souhaitent changer de poste.

Le second enjeu concerne l'attractivité de l'entreprise. Comme beaucoup d'entreprises, nous rencontrons des difficultés de recrutement, en particulier dans les secteurs pour lesquels nous avons besoin de main d'œuvre qualifiée tels que la menuiserie.

Pour pallier cette problématique, nous élargissons progressivement nos canaux de recrutement. Si l'essentiel de nos recrutements se fait via les agences d'intérim, dorénavant nous sommes aussi présents sur les salons des métiers régionaux, nous nous faisons connaître auprès des écoles locales ou spécialisées dans les métiers de la menuiserie, nous utilisons les plateformes en ligne type Indeed et nous recourons aux contrats de professionnalisation.

À l'avenir, nous comptons renforcer la formation interne afin d'accroître la polyvalence de nos collaborateurs et de promouvoir leur mobilité interne. Nous envisageons également de revoir notre prime d'assiduité pour la rendre plus motivante. Enfin, nous souhaitons renforcer notre communication interne concernant les réussites de l'entreprise, dans le but de mieux fédérer nos équipes.

Alain Blettery
Responsable Administratif
et Financier



Salariés

Effectif permanent : **137 personnes**

Moins de 25 ans : **4 %**

Plus de 55 ans : **20 %**

Femmes : **9 %**

Taux d'absentéisme : **6,1 %**

Taux de turnover : **5,6 %**

Formation

Total : **751 heures**

Par employé : **5,6 heures**

Par employé formé : **10,9 heures**

Sécurité

Employés formés ou sensibilisés
à la santé sécurité : **46 %**

Taux de fréquence des accidents
du travail (TF) : **20,0**

Taux de gravité des accidents
du travail (TG) : **0,67**

■ CSSCT, UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE



Suite à la réforme du code du travail en 2017, FRANCE DÉCORS a choisi de maintenir un CSSCT*. Bien que ce ne soit pas une obligation pour les entreprises de moins de 300 salariés, Philippe DURAND, Directeur Général, et Michelle RENARD, Opératrice montage, membre du CSSCT et référente harcèlement, nous détaillent les avantages de cette initiative pour l'entreprise.

Les interlocuteurs du CSSCT diffèrent de ceux du CSE**. Le CSSCT réunit le médecin du travail, des membres du CSE, deux personnes du service maintenance, un représentant des ressources humaines, un ingénieur qualité-RSE, le directeur général de l'entreprise ; ainsi que l'inspecteur de la CARSAT et celui de l'inspection du travail, bien que ces derniers soient rarement présents. Cette diversité de compétences au sein de la commission est mobilisée pour améliorer les aspects de sécurité et les conditions de travail au sein de l'entreprise.

« Cette commission regroupe des personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Cette équipe pluridisciplinaire se réunit chaque trimestre pour évoquer les actions en cours ou à venir concernant la sécurité et les conditions de travail pour l'ensemble de nos sites. » explique Philippe DURAND. « De façon récurrente, 3 sujets sont évoqués tels que l'analyse des accidents sur les 3 derniers mois et les actions correctives et de prévention à mettre en place, les risques chimiques et d'incendie et l'information à communiquer aux membres du

CSE concernant la sécurité, les travaux et les analyses en cours. »

La commission travaille à construire des réponses pour améliorer et sécuriser les postes de travail, seule ou en partenariat avec des organismes extérieurs. Elle travaille par exemple avec la CARSAT, au travers d'un contrat de prévention sur l'ergonomie, les poussières de bois, l'éclairage LED, ainsi que sur les risques psycho-sociaux.

« Grâce à cette équipe pluridisciplinaire, la réflexion est plus riche »

« Nous travaillons aussi avec CAP-EMPLOI69 pour aménager les postes des personnes qui ont des problèmes de santé » explique Michelle RENARD. « Cela se fait souvent à la demande du médecin du travail. Et nous nous réunissons tous ensemble, le CSSCT et les acteurs de CAPEMPIO69 pour décider de l'aménagement du ou des postes concernés. »

« En définitive, avec le CSSCT, nous dépassons les exigences réglementaires. La commission nous amène à travailler les sujets en profondeur. Grâce à cette équipe pluridisciplinaire, la réflexion est plus riche et les services concernés se sentent plus impliqués, ce qui nous assure de réels progrès. » complète Philippe DURAND. « Le travail réalisé en commun porte ses fruits, puisque nous avons une baisse des taux de fréquence et de gravité des accidents, avec un taux de fréquence divisé par deux sur les 10 dernières années par exemple. »

Si les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail sont en nette amélioration pour le personnel de FRANCE DÉCORS, en revanche ils restent plus élevés chez les intérimaires. Aussi, l'entreprise prévoit à l'avenir de mieux encadrer leur accueil sur sites, notamment au travers d'actions de formation à la sécurité. Le sujet sera abordé lors des prochains CSSCT en 2025.

* Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

** Comité Social et Économique

■ CO-CRÉER LES RÈGLES DU « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

Après cinq ans de négociations, le secteur de la métallurgie s'est doté d'une convention collective unique. Ce nouveau texte a permis d'unifier les 78 conventions préexistantes et de remettre à plat les grilles de classification des postes. Pour préparer son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, FRANCE DÉCORS a mené un travail préparatoire important. Retour sur ce projet avec Alain BLETTERY, Responsable Administratif et Financier.

De nombreuses réunions tripartites ont eu lieu entre la direction, le service des ressources humaines et les managers des postes concernés dans le but d'établir l'ensemble des fiches de poste synthétiques, et de les évaluer pour les positionner par

rapport à la nouvelle classification. L'objectif principal de ce classement est de rendre les postes plus attractifs, lisibles et transparents, tout en favorisant l'égalité professionnelle.

Une fois les fiches de poste réalisées et classifiées, chaque salarié a reçu sa fiche de poste.

« Ce travail d'évaluation s'est très bien passé chez FRANCE DÉCORS. En effet, le travail s'est fait en concertation et dans la sérénité avec l'ensemble des acteurs concernés, plutôt que de manière unilatérale. Grâce à la mise en place de cette nouvelle convention, les salariés savent mieux appréhender leur positionnement dans l'entreprise. Ils ont aussi l'assurance qu'à poste

égal, ils sont tous rémunérés avec un minimum conventionnel identique » explique Alain BLETTERY.

« Nous avons profité de la mise en place de la nouvelle convention, pour mettre à jour notre Accord sur les 35 heures qui dataient de 1998 et ne correspondait plus aux besoins de l'entreprise et à la législation en vigueur. Nous avons par exemple revu la politique des pauses dans l'entreprise. Tous ces changements se sont déroulés sans heurts, car nous avons favorisé le dialogue avec les partenaires sociaux. Après une première phase d'inquiétude, l'ensemble des collaborateurs a adhéré à la démarche lorsqu'ils ont réalisé qu'ils y gagnaient en équité. »



CHIFFRES CLÉS & INDICATEURS

ACHATS RESPONSABLES

(données 31.12.2023)

Ancienneté moyenne des fournisseurs	15 ans	Ancienneté pondérée en valeur d'achat matière
Fournisseurs signataires de la Charte achats responsables	65 %	Signataires pondérés en valeur d'achat matière Fournisseurs significatifs uniquement (≥0,5% CA achats)
Part des achats réalisés en AURA	35,7 %	Prise en compte de la localisation du site de fabrication ou d'assemblage si cette dernière est connue
Part des achats réalisés en France	74,0 %	
Part de matière recyclée dans les achats totaux de bois	55 %	Part de matière recyclée (coproduits, pre-consumer et post-consumer) / achats totaux de bois
Part de matière recyclée dans les achats totaux d'acier	27 %	Part de matière recyclée (coproduits, pre-consumer et post-consumer) / achats totaux d'acier
Part des emballages recyclés ou de récupération	83 %	Poids d'emballages de récupération ou composés de matériaux recyclés / poids total d'emballages employés
Part des emballages recyclables	87 %	Poids d'emballages recyclables / poids total d'emballages employés

ENVIRONNEMENT

(données 31.12.2023)

Émissions de GES du scope 1	1 835 t éq. CO₂	Émissions directes dues aux activités sur sites (combustion de gaz naturel, de carburant et fuites de fluides frigorigènes)
Émissions de GES du scope 2	165 t éq. CO₂	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité
Émissions de GES du scope 3	9 544 t éq. CO₂ <i>Dont 7 330 t éq. CO₂ amont et 2 214 t éq. CO₂ aval</i>	Émissions indirectes liées aux produits et services achetés ou vendus, à l'élimination des déchets (internes et fin de vie du mobilier), au transport amont ou aval, etc.
Intensité carbone	2,82 kg éq. CO₂ / kg expédié	Somme des émissions Scope 1, 2 et 3 / poids de produits expédiés pendant l'année
Émissions de GES évitées	- 2 274 t éq. CO₂	Émissions évitées liées à la non-production de matière vierge grâce au recyclage des déchets et du mobilier en fin de vie
Consommation d'électricité	0,69 kWh / kg expédié	Consommation d'électricité / poids de produits expédiés pendant l'année
Consommation de gaz naturel	1,74 kWh / kg expédié	Consommation de gaz / poids de produits expédiés pendant l'année (principalement lié au process de peinture poudre et au chauffage)
Consommation d'eau	0,78 L / kg expédié	Consommation d'eau / poids de produits expédiés pendant l'année (principalement lié aux traitements de surface)
Déchets de bois recyclés	635 T	Chutes de bois de classe B et sciures produits lors du travail du bois
Déchets de métaux recyclés	392 T	Chutes de métaux (acier brut et peint, acier inoxydable, aluminium)
Déchets de papiers et cartons recyclés	30 T	Déchets de papiers et cartons non utilisables en l'état
Déchets Industriels Banals	114 T	Quantité de déchets DIB résiduels après tri
Déchets Industriels Dangereux	63 T	Quantité de déchets DID transportés et retraités par des structures habilitées
Part de déchets recyclés ou revalorisés	86 %	Part de déchets (en poids) recyclés ou revalorisés par des prestataires externes

Poids de produits expédiés pris en compte : 4 100 tonnes

SOCIAL & SOCIÉTAL

(données 31.12.2023 au sein de l'effectif total)

Effectif permanent	137 personnes	Nombre de salariés en CDI et CDD*
Salariés de moins de 25 ans	4 %	Nombre de salariés < 25 ans / Effectif total*
Salariés de plus de 55 ans	20 %	Nombre de salariés ≥ 55 ans / Effectif total*
Femmes	9 %	Nombre de femmes / Effectif total*
Taux d'absentéisme	6,1 %	Nombre d'heures d'absence (hors absences pour congés payés et congés de formation) / nombre d'heures travaillées
Taux de turnover	5,6 %	[(Nombre de départs + nombre d'arrivées) / 2] / effectif**
Formations	751 heures	Nombre total d'heures de formation dispensées
Formation par employé	5,6 heures	Nombre total d'heures de formation dispensées / effectif**
Formation par employé formé	10,9 heures	Nombre total d'heures de formation dispensées / effectif ayant reçu une formation
Employés formés ou sensibilisés à la santé sécurité	46 %	Effectif ayant reçu une formation liée à la sécurité / effectif**
Taux de fréquence des accidents du travail (TF)	20,0	Nombre d'accidents de travail avec arrêt / nombre d'heures travaillées x 1 000 000 (hors maladies professionnelles et accidents de trajet)
Taux de gravité des accidents du travail (TG)	0,67	Nombre de jours d'arrêt de travail / nombre d'heures travaillées x 1 000 (hors maladies professionnelles et accidents de trajet)

* Données extraites du Bilan social établi au 30/06/2024. | ** Effectif au 01/01/2023.

MÉTHODOLOGIE & ANIMATION

MISE EN ŒUVRE ET ANIMATION

La démarche RSE de FRANCE DÉCORS a été initiée en 2023. Avec l'accompagnement d'un cabinet extérieur appelé Histoire de Comprendre, l'entreprise a établi l'inventaire de l'existant et ébauché les prémices d'indicateurs de suivi qui n'existaient pas auparavant. Début 2024, un ingénieur Qualité - RSE a été recruté. Avec le support du cabinet New-e, spécialiste des projets RSE, il a travaillé en particulier sur la formalisation de la démarche et l'animation du projet en interne, permettant à l'entreprise d'avancer plus rapidement.

Par ailleurs, un groupe de travail dédié à la RSE a été créé en interne. Il regroupe des collaborateurs des différents métiers de l'entreprise aux compétences variées (commercial, bureau d'études, achats, production, qualité et logistique, ainsi que la direction générale de l'entreprise et des membres du CSE/CSSCT) avec pour objectif de travailler de façon transversale sur tous les enjeux RSE de l'entreprise (achats responsables, environnemental, social et sociétal) sans perdre de vue les enjeux économiques et commerciaux liés à l'activité de l'entreprise.

Ce groupe de travail se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un point d'avancement, sachant que d'autres réunions intermédiaires portant sur des points particuliers ont lieu au gré des avancements des projets.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le rapport RSE 2023 porte sur l'exercice clos au 31 décembre 2023. Il pose les fondements de la démarche RSE de FRANCE DÉCORS ainsi que les indicateurs principaux qui seront suivis publiquement dans le futur. Il a été réalisé en plusieurs phases :

- Un panel de fournisseurs et de clients a été consulté par le biais de questionnaires adaptés à leur secteur d'activité.
- Les retours des questionnaires ont servi à identifier les enjeux sectoriels pertinents et à orienter nos priorités d'actions.
- Des indicateurs de pilotage ont été définis. Ces derniers sont issus de reporting suivis en interne par les services concernés et de données collectées auprès des parties prenantes externes (en particulier les fournisseurs).

Les données collectées concernent l'ensemble des sites de l'entreprise, c'est-à-dire les trois sites de production et logistique. Sauf mention contraire, elles correspondent à l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.



CONCERNANT LE BEGES

Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de FRANCE DECORS a été réalisé selon la Méthode Bilan Carbone®, utilisant principalement les facteurs d'émissions de la Base Empreinte (ADEME), en recoupant avec les données fournisseurs le cas échéant, sur la base des données 2023.

Concernant le Scope 3, celui-ci comprend toutes les émissions indirectes dues à nos activités. Celles-ci sont associées au transport (amont, aval et déplacements domicile-travail), à l'achat de produits (matières premières, fournitures) et de services (assurances, maintenance, ...), aux immobilisations (bâtiments, véhicules, machines de production, matériel informatique) et à la gestion des déchets (recyclables, DIB, DID, mobilier en fin de vie -DEA-, eaux usées).

Les émissions indirectes associées à l'utilisation des produits vendus n'ont pas été incluses car ces derniers ne sont pas ou très peu émetteurs (énergie électrique seulement pour les mobiliers équipés de LED) par rapport aux impacts déjà pris en compte.

Les émissions de GES évitées correspondent aux économies réalisées liées à la non-production de matière vierge, grâce au recyclage des déchets (cartons, bois, métaux) et du mobilier en fin de vie (DEA). Ces dernières contribuent aux objectifs de neutralité carbone à horizon 2050 fixés par l'Accord de Paris. Elles n'ont pas été soustraites du bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), conformément à la réglementation.

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements aux collaborateurs, partenaires commerciaux et autres parties prenantes qui se sont mobilisés pour réaliser ce premier rapport RSE et témoigner de leur engagement dans ce projet :

Alain BLETTERY
Damien CHAMAND
François GATHIER
Franck GEAY
Frédéric POIZAT
Hugues LEBESLOUR
Michelle RENARD
Mohamed MEZOUAR

Nicolas FURNON
Philippe DURAND
Philippe JORE d'ARCES
Sébastien BORNET
Sébastien EYCHENNE
Stéphanie BARSALON
Virgine TOSO (INTERSPORT)
Amaury DEFOND (NEW-E)



Direction publication :
Bruno MALERBA

Direction éditoriale :
Lydie CHASTAN, Sébastien EYCHENNE

Crédits photos :
Johan MÉALLIER Photographe, Lyon Drone Service

Imprimeur :
Groupe IGR, site d'impression Montceau-les-Mines (71)



FRANCE DÉCORS

CRÉATEUR D'ESPACES DE VENTE

160, Impasse Auguste Renoir
Z.I. Reclaine
69240 THIZY-LES-BOURGS
tél. : +33 (0)4 74 64 65 00
francedecors.fr